

## COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION

### REPRISE DES COURS PRÉSENTIELS DÈS LE 8 JUIN 2020

Chères et Chers Élèves, Apprenti(e)s et Parents,

Nous nous réjouissons de vous informer que **la reprise des cours, séminaires et ateliers pratiques** du Programme Action Apprentissage (PAA), de l'École Commerciale, Logistique, Artisanale et Technique du Valais (ECLAT-Valais) et du Post-Programme Action Apprentissage (Post-PAA), **aura lieu dès le 8 juin 2020**, dans le **respect des principes sanitaires** de base formulés par la Confédération et le Canton du Valais.

D'ici là, les cours à distance se poursuivent.

#### Précisions :

Les apprenti(e)s ECLAT-Valais et Post-PAA doivent se tenir prêt(e)s à être convoqué(e)s durant la semaine du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2020, par petits groupes, afin de suivre des cours spécifiques préparant les échéances scolaires de fin d'année dans les écoles professionnelles (EPCA, EPTM, EPASC).

### PROLONGATION EXCEPTIONNELLE DES PROGRAMMES DU 19 JUIN AU 10 JUILLET

Au vu des circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, et afin d'augmenter les chances de réussite de la formation professionnelle, les cours préparatoires PAA, ainsi que les cours, séminaires et ateliers pratiques ECLAT-Valais et Post-PAA, **seront prolongés du 19 juin au 10 juillet 2020**, avec les objectifs suivants:

#### Pour les élèves du Programme Action Apprentissage :

- Compléter le perfectionnement scolaire en fonction de l'apprentissage visé;
- Suivre les ateliers préparatoires aux apprentissages ECLAT-Valais;
- Poursuivre les recherches de places d'apprentissage.

#### Pour les apprenti(e)s ECLAT-Valais et apprenti(e)s Post-PAA

- Réviser et consolider les programmes scolaires et pratiques de l'année 2019-2020.

#### Précisions :

- Pour les élèves du Programme Action Apprentissage, la prolongation des cours, du 19 juin au 10 juillet 2020, est fortement conseillée, mais reste facultative. Ces cours supplémentaires n'entraînent aucun écolage supplémentaire.
- Pour les apprenti(e)s ECLAT-Valais, la prolongation des cours, séminaires et ateliers est obligatoire et entre dans le cadre du plan de formation. Les apprenti(e)s en dernière année de formation ne sont pas concerné(e)s. Les éventuelles demandes de congé motivées doivent parvenir à [direction@fvaj.ch](mailto:direction@fvaj.ch) avant le 10 juin 2020.

## CAS PARTICULIER DES APPRENTI(E)S ECLAT-VALAIS EN FIN DE FORMATION

Les apprenti(e)s ECLAT-Valais assistant(e)s de bureau et employé(e)s de commerce suivront uniquement les ateliers pratiques et de préparation à la recherche d'emploi ou de passerelles de formation, à partir du 8 juin 2020.

### JOURS ET HORAIRES DE COURS

**Les jours et horaires de cours mis à jour** et tenant compte des mesures sanitaires de précaution et de protection de la santé prescrites par la Confédération et le Canton du Valais, **seront transmis** par mail, par WhatsApp et déposés sur le site [www.fvaj.ch](http://www.fvaj.ch) **le vendredi 29 mai 2020**, après la Conférence de presse du Conseil fédéral du 27 mai 2020.

### DÉMARCHES POUR DÉCROCHER UNE PLACE D'APPRENTISSAGE OU UNE AUTRE SOLUTION PROFESSIONNELLE

Comme chaque année, l'équipe FVAJ a l'habitude de travailler pour les élèves PAA durant l'été et même jusqu'en octobre pour trouver des solutions :

- Les référent(e)s et coaches des élèves PAA et des apprenti(e)s ECLAT-Valais ou Post-PAA continuent à suivre les situations de chacun(e) des jeunes adultes dont ils ou elles sont responsables, sur place, par mail, par WhatsApp ou par téléphone.
- Les dossiers de postulation continuent à être transmis aux entreprises formatrices.
- La possibilité existe, pour les élèves fiables et certain(e)s de leur choix de formation, de commencer les cours dans les écoles professionnelles et de bénéficier d'un délai jusqu'à fin novembre pour trouver une entreprise formatrice.
- Des places d'apprentissage internes d'assistant(e) de bureau, d'employé(e) de commerce, de logisticien(ne), d'assistant(e) socio-éducatif(ve), d'opérateur(trice) en informatique ou de médiaticien(ne) sont réservées pour les élèves PAA dans notre École ECLAT-Valais.
- D'autres possibilités de prolongement du Programme Action Apprentissage ou d'aiguillage vers des organismes partenaires existent.

Tout sera mis en œuvre pour que cette période particulière de COVID-19 n'ait pas d'incidence sur votre avenir professionnel !

Tout a été mis en place pour une reprise des cours en présentiel dans des conditions sanitaires sécurisées. Avec du bon sens et de la responsabilité, nous sommes persuadés que tout se passera très bien.

Vous pouvez en tout temps adresser un mail à [direction@fvaj.ch](mailto:direction@fvaj.ch) pour toute demande d'information, et nous vous rappellerons !

Nous tenons à vous exprimer, Chères et Chers Élèves, Apprenti(e)s et Parents, toute notre reconnaissance pour votre patience et votre courage lors de ces deux derniers mois.

Cordialement à toutes et tous.

Pour toute l'Équipe FVAJ, Nicolas Schwery, juriste, directeur

